

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 Décembre 2024 – 18 heures 00

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 10

N° 12

Objet : MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DUHART – Mme CHAUFFARD
Mme DEBARBIEUX – Mme TINAUD-NOUVIAN – M ALVAREZ
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme FOURNIER-DULAC – Mme DELQUE

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE
Mme GONZALO à Mme CHAUFFARD
Mme ZUGARRAMURDI à M ALVAREZ
Mme ALBISTUR à Mme DELQUE

Absents excusés

M BIVES-TOURON – Mme LEDESMA

Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation

Acte exécutoire
Certifié conforme à l'original
Par délégué, le Vice-Président

**N° 12 MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS A COMPTER
DU 1^{ER} JANVIER 2025**

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Lors de sa séance du 25 janvier 2024, le Conseil d'Administration a modifié et approuvé le tableau des effectifs du personnel du Centre Communal d'Action Sociale.

Afin de renforcer le service du portage de repas à domicile et répondre à la demande croissante des usagers luziens, une 4^{ème} tournée a été créée. Il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit pour permettre la titularisation d'un agent assurant le portage des repas à domicile à 22 h/semaine.

Du fait de la réussite au concours d'Assistant Socio-Educatif d'un agent du CCAS, il convient de supprimer le poste d'Assistant Socio-Educatif Contractuel de droit public.

CADRE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIFS		EVOLUTION EFFECTIFS	DUREE DE SERVICE
		2025	2024		
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>					
Attaché principal	A	1	1		TC
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		TC
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1		TC
Adjoint administratif	C	2	2		TC
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>					
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		TC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1		TC
Adjoint technique territorial	C	1	1		TC
Adjoint technique territorial	C	1	1		22 H/semaine
Adjoint technique contractuel	C	1	2	- 1	22 H/semaine

<u>FILIERE SOCIALE</u>					
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1		TC
Assistant socio-éducatif	A	2	1	+ 1	TC
Assistant socio-éducatif contractuel de droit public	A	0	1	-1	TC
<u>FILIERE ANIMATION</u>					
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1		TC
Adjoint d'animation	C	1	1		TC

Ce tableau est susceptible d'être modifié durant l'année au vu des promotions par avance de grade proposées et examinées par la Commission Administratif Paritaire (CAP) du Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques ainsi que des besoins de service.

Il est proposé au conseil d'administration :

- de modifier et adopter le tableau des effectifs comme détaillé ci-dessus :
- d'autoriser M. le Président à signer les actes afférents à ces modifications

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- après en avoir délibéré
- modifie et adopte le tableau des effectifs comme détaillé ci-dessus :
- autorise M. le Président à signer les actes afférents à ces modifications

Adopté à l'unanimité

La Vice-Présidente du C.C.A.S
Nathalie MORICE

